

# ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

## Les voisins de Clair Logis

### 23 mai 2024 – Maison des Associations de Cenon

---

#### PRESENTS :

Le Président, Jérôme BIZOUARD, présente rapidement l'association et propose de faire un tour de table :

- CHAUMEAU Denis
- COLNAY Stéphane
- BIZOUARD Jérôme
- BORDES Noël
- DELAS Jean-Pierre
- DUBOS Anne
- GINTRAND Christine
- HAPIOT Mathieu
- LAFFICHERT Alexis
- LAURENSIN Isabelle
- LOTH Agnès
- PERADON Laurent
- RASO Bruno
- RATEL Alexandre
- TOUZOT Claude.

Ensuite, il informe l'Assemblée Générale que X pouvoirs ont été remis aux membres de l'association :

- SICHER Véronique

#### I- Approbation du PV de l'AG du 2023

Jérôme BIZOUARD, résume le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/04/2023.

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Pour : Unanimité

**Aucune remarque n'est réalisée, le PV est adopté à l'unanimité.**

## II- Approbation des comptes 2023

Marjorie CARVEL, trésorière, est excusée et Jérôme BIZOUARD présente les comptes 2023.

Année 2023	Recettes	Dépense
ADHESIONS	320,00	
ASSURANCES		163,26
COMMISSION FETES		305,88
REPORT au 31 décembre 2020		
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>320,00</b>	<b>469,14</b>
<b>Reste en banque au 31 décembre 2023</b>	<b>2 220,28</b>	
<b>SOLDE Association au 31 décembre 2023</b>	<b>2 071,14</b>	

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Pour : Majorité

**Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.**

## III- Quitus aux administrateurs

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Pour : Unanimité

**L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par le conseil d'administration et donne quitus de leurs mandats à ses membres pour l'exercice 2023.**

## IV- Renouvellement du tiers sortant

Rappel du Conseil d'administration 2023 :

- BIZOUARD Jérôme

- BURREN Sébastien
- CARVEL Marjorie
- DELAS Jean-Pierre
- FOURLINIE Anne-Sophie,
- HAPIOT Mathieu
- **LOTH Agnès**
- **PERADON Laurent**
- **RASO Bruno**
- RATEL Alexandre
- TOUZOT Claude

Laurent PERADON, Bruno RASO sont candidats à leur renouvellement. Agnès LOTH ne souhaite pas renouveler son engagement.

Agnès LOTH rappelle que le Bureau n'est forcément l'organe qui doit gérer l'ensemble des actions de l'association. Le Conseil d'Administration pourrait être réuni de manière plus régulière afin d'apporter une nouvelle énergie.

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Pour : Unanimité

**Sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans les membres du conseil d'Administration suivants :**

- RASO Bruno
- PERADON Laurent

Aucune autre candidature n'est proposée.

Composition du conseil d'administration 2024 :

- BIZOUARD Jérôme
- BURREN Sébastien
- CARVEL Marjorie
- DELAS Jean-Pierre
- FOURLINIE Anne-Sophie,
- HAPIOT Mathieu
- PERADON Laurent
- RASO Bruno
- RATEL Alexandre
- TOUZOT Claude

## V- Lecture du rapport d'activités

### A/ LE LIEN

Jérôme BIZOUARD rappelle que le lien est une feuille d'information sur le quartier dont le dernier numéro a été envoyé en mai 2023.

A noter :

- La prise de son du témoignage de M. Ravel est disponible sur le site internet de l'association.
- Livre de Mme CAVAILLES doit être retiré, car M. CAVAILLES a donné les droits du livre à l'association, mais il manque les fichiers sources.

### **B/ FESTIVITES 2023**

- Fête des voisins du 02/06/2023,
- Soirée Halloween du 31/10/2023, sur l'idée originale de Garance et Laura (Filles de Marjorie CARVEL et Isabelle PERADON). Le bar à potions s'est organisé en moins de 2 semaines.

### **C/ PLACE DE QUARTIER**

- Nommage de la place :
  - o Adrienne BOLLAND,
  - o L'association va écrire au maire pour qu'elle soit officiellement nommée.
- Plantation des arbres
  - o Les premiers arbres fruitiers ont été plantés sur la place par la mairie de Cenon (abricotier, cerisier, noisetier),
  - o Une fauche raisonnée est pratiquée,
  - o La plate-bande a été entretenue par Bordeaux métropole pour la journée des jardins le 25/05/2024.
- Boîte à livres : elle fonctionne bien, malgré les dégâts causés par les intempéries.

### **D/ ETAT DES ADHESIONS**

En 2023, 32 adhérents et pour le moment 11 adhérents 2024.

Mathieu HAPIOT indique que les adhésions se faisait normalement lors de l'AG, mais elle glisse de plus en tard dans l'année. Il serait intéressant de la rapprocher du début de l'année.

Claude TOUZOT rappelle que l'adhésion doit être suivi d'activités pour que les adhérents se sentent concernés en dehors de l'AG. La mobilisation du Conseil d'Administration tout au long de l'année pourrait permettre de conserver ce lien avec les adhérents.

Pour savoir si vous êtes adhérents, demandez au bureau via l'adresse mail.

Lien d'adhésion : <https://www.helloasso.com/associations/association-les-voisins-de-clair-logis/adhesions/adhesion-2024>

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Pour : Unanimité

**Après avoir entendu le rapport d'activités, l'assemblée générale approuve ledit rapport.**

## VI- Lecture du rapport moral du Président

Jérôme BIZOUARD présente les réussites et les actions en cours de l'association dans son rapport moral.

Il rappelle qu'une association évolue grâce à ses adhérents et à leur participation.

Il présente les projets et objectifs de l'association pour 2024 :

- Finaliser le nommage de la place,
- Poursuivre le plan d'occupation de la place,
- Engager des projets tiers : comme le vide grenier du 09/06,
- Rassembler les membres autour des temps forts (Fête des voisins, Halloween),
- Collecter l'histoire du quartier : pour compléter les captations sonores, les archives...
- Editer le livre du quartier,
- Relancer les commissions, notamment celle du protection patrimoine, et continuer à défendre le quartier. L'association est aussi l'interlocuteur des nouveaux arrivants,
- Intégrer des subventions de la mairie à flécher sur des actions. Ce qui permettrait de pousser des idées sur le budget participatif de la mairie.

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Pour : Unanimité

**Après avoir entendu le rapport moral, l'assemblée générale approuve ledit rapport.**

## VII- Questions diverses

- Le WhatsApp « Annonces de Clair Logis » a été créé pour échanger avec les voisins (même non adhérent) : prêt d'outil, de livre, de DVD, aide sur des travaux ou troc de plantes...
- Délocaliser la fête des voisins sur Clair Logis II, en fermant la rue de la Concorde.
- Le vide grenier du 09/06, de 10h à 16H sur la place Adrienne BOLLAND. Pour le moment il y a 7 exposants inscrits. Les expositions sont réservées aux personnes du quartier pour voir comment cela se gère. Mais elles seront ouvertes aux rues adjacentes.  
La rue Mermoz a été fermée avec changement de sens de circulation pour sécuriser le vide grenier. Isabelle RASO propose de scotcher le flyer à l'intérieur de nos voitures.  
Alexandre RATEL a identifié le vide grenier sur videgrenier.org.  
A voir si l'information peut se diffuser sur les panneaux lumineux de la ville.  
Il est prévu un point central avec un tireuse (la location est répartie sur les deux événements, fête de voisins et vide grenier), soft, dessert et sandwich à vendre.  
Sur les flyers : attention l'expression « ouvert à tous » peut laisser penser que tout le monde peut venir exposer. Surtout que sur le flyer destiné au grand public, il reste le prix du mètre.  
Il faut diffuser :
  - o l'arrêté municipal aux personnes limitrophes de la place pour les informer de l'évènement et des contraintes.

- Afficher l'arrêté municipale sur la place.
- Mathieu HAPIOT rappelle que pour chaque évènement, l'association a besoin d'au moins deux ou trois tables et un barnum.
- Voirie :
  - le stationnement bleu sur Guynemer/Mermoz/Saint Exupéry est à l'étude par Bordeaux Métropole et les habitants devraient être sollicités pour avis. Cela devrait entraîner la perte d'un tiers du stationnement.
  - Cet été, le rond-point du 10 mai 1981 sera végétalisé pour éviter le stationnement sauvage.
- Voisinage :
  - l'association avait sollicité un RDV avec M. le Maire pour évoquer les problèmes de voisinage et notamment avec M. Findik. Des procédures ont été mise en place et permis de retirer les véhicules sur la propriété en face de la sienne. Toutes les sollicitations au procureur de la république ne débouchent sur rien. M. Le Maire a rencontré les anciens propriétaires de la maison pour comprendre. Néanmoins, cette dernière est en location acquisition chez les toits girondins.  
Après l'intervention de l'association auprès de M. le Maire, Mme DUBOS a vu la différence.
  - Pour la voisine de Jérôme BIZOUARD, il faudrait refaire une pétition.
- Moustiques : il n'est plus possible d'utiliser les pesticides. La ville pourrait s'équiper de piège à CO<sub>2</sub> qui sont très couteux. A noter que les moustiques tigres n'ont pas un rayon d'action très important. Ils sont donc présents dans nos jardins. Il existe des tutoriels et Bordeaux Métropole peut proposer des sensibilisation par quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Agnès LOTH,  
Secrétaire.

Jérôme BIZOUARD,  
Président.